



La Garde Adhémar, le 14 février 2020

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la **réunion du Conseil Municipal** qui aura lieu à la Mairie :

**Le JEUDI 17 FEVRIER 2020 à 19 h 30**

**Ordre du jour :**

Election de la ou du secrétaire de séance.

Validation du Procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal.

- **2022-01**, délibération : autorisation donnée à M. le Maire d'engager un quart des dépenses d'investissement votée en 2021 pour le budget 2022 de la commune.
- **2022-02**, délibération : autorisation donnée à M. le Maire d'engager un quart des dépenses d'investissement votée en 2021 pour le budget 2022 du service eau et assainissement.
- **2022-03**, création de poste au 1<sup>er</sup> mai 2022.
- **2022-04**, validation des travaux, du financement, et du dossier d'appel d'offre pour « aménagement de la RD 472, et des abords, route du Val des Nymphes.
- **2022-05**, validation du projet « raccordement au réseau basse tension à partir du poste « GENESTON » pour alimenter la construction de Mme SICARD, située 545 les Borias et du financement établi par le SDED.
- **2022-06**, Eclairage public – Mise en place et condition de la coupure de l'éclairage public.
- **2022-07**, fixation du tarif M3 eau potable et assainissement.
- **2022-08**, tarif de l'heure de main-d'œuvre pour le service de distribution de l'eau potable et assainissement.

**ATTENTION**

**Réunion DE TRAVAIL même jour de à 18 h 30 avant conseil,**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,

F. LAPLANCHE-SERVIGNE



Procuration au verso